

Mise en ligne : 16 octobre 2016.
Dernière modification : 2 mai 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

TUILERIE-BRIQUETERIE LA BEL-ABBÉSIIENNE

Société, 26 février 1925.

TUILERIE-BRIQUETERIE LA BEL-ABBÉSIIENNE
S.A. au capital de 2 MF
Siège social : Sidi-Bel-Abbès, fbg Eugène-Étienne
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 436)

Conseil d'administration
composé de 7 à 12 membres, nommés p. 6 ans, propr. de 100 actions.
SUAUDEAU (Édouard), à Sidi-Bel-Abbès ; pdt ;
BELLAT (Lucien), à Sidi-Bel-Abbès ; v.-pdt ;
MALET (Frédéric), à Bédarieux ; adm. délégué et dir. technique ;
ALBRAND (Jacques)¹, à Palissy ; secr. ;
COSTE (Jean) à Oran ;
GUÉRIN (Pierre), à Tlemcen ;
KRAUSS (André), à Sidi-Yacoub ;
MÉNÉGAUX (Charles), à Tlemcen ;
PAYRI (Auguste), à Mercier-Lacombe ;
THIÉDEY (Mme Lacombe, Vve Charles), à Sidi-Bel-Abbès.

Commissaires aux comptes
NICOLAS (Gabriel), à Sidi-Bel-Abbès ;
ROUFFIA (Georges), à Sidi-Bel-Abbès.

Capital social. — 2 MF en 4.000 act. de 500 fr.
Parts de fondateur. — 6.000 au porteur, sans valeur nominale.
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % aux act. à titre de premier dividende. Sur le surplus : 10 % au conseil. Sur le solde : 20 % p. amortissements et fds de prévoyance ; 40 % aux act. ; 40 % aux parts de fondateur.

¹ Jacques-Antoine Albrand : cultivateur à Palissy (Oran) chevalier du mérite agricole (*Journal officiel de la République française*, 25 janvier 1931).